

Contexte réglementaire pour les opérateurs 5G

Franck Laurent¹ et Pascal Nourry²

¹ Juriste, Orange SA, franck1.laurent@orange.com

² Ingénieur, Orange SA, pascal.nourry@orange.com

Résumé

La virtualisation des réseaux est perçue comme étant une rupture technologique par le législateur, notamment dans le contexte de la 5G. A travers la proposition de loi "5G", le législateur souhaite soumettre à une nouvelle autorisation préalable l'exploitation des équipements 5G. Il s'agit d'une mesure complémentaire à un contexte législatif déjà dense : socle historique du code des postes et des communications électroniques, lois de programmation militaire, réglementations relatives aux données personnelles, secret des correspondances, etc.

La présente contribution reviendra sur les mesures législatives existantes applicables dans le contexte de la virtualisation des réseaux 5G et apportera un œil historique et technique sur ces mesures.

Mots-clé:

5G, SDN, NFV, législation